

BULLETIN MUNICIPAL

Crosmières

2023
2024



Soyons solidaires et dynamisons Crosmières

DOSSIER

Les Délices de la Forge
P.10 et P.11



www.mairie-crosmier.es.fr

 Commune de Crosmières

MOT DU MAIRE



J'ai terminé l'édito de l'an passé avec 2 mots : Engageons-nous !

Ce slogan est toujours d'actualité, quel que soit notre âge, notre situation familiale, nos engagements locaux et autres.

Aujourd'hui les questions des changements climatiques dus aux activités humaines, des transitions écologiques et sociétales me semblent déterminantes pour notre avenir.

La pandémie sanitaire a touché tout le monde, quel que soit notre place sur la planète Terre ; ensemble, nous avons fait face. Collectivement, nos dirigeants, les laboratoires, notre personnel de santé, les actifs du domaine privé et du domaine public, les seniors et les jeunes ont fait bloc : une première mondiale.

Aujourd'hui et demain, ensemble, saurons-nous faire de même pour sauver notre planète ?

A force de consommer des richesses terrestres, il semble que nous arrivions à saturation, à un point de non-retour ? Les travaux des scientifiques du GIEC sont très clairs en la matière. Ne serions-nous pas spectateurs devant nos écrans ?

Des écrivains, des philosophes, des scientifiques, des activistes nous alertent régulièrement.

Nous ne pouvons plus dire « je ne savais pas ».

Les premières alertes datent de 1968 et 1972 avec le rapport Meadows.

Quel récit, quelle histoire collective allons-nous écrire pour donner une perspective positive, dynamique à tous les terriens ?

Modestement, nous avons entrepris plusieurs actions allant dans ce sens.

En terme de biodiversité, le ruisseau de la Bourgeyère, une fois les travaux de reméandrage réalisés, retrouve peu à peu sa fonction naturelle et toute une faune et une flore réapparaissent peu à peu. La plantation d'arbustes et les pousses naturelles vont s'intégrer pleinement dans ce nouveau visage du ruisseau.

Avec l'opération 1 arbre - 1 vie, ce sont près d'une quarantaine de fruitiers qui ont pris place autour du stade ; des espèces anciennes retrouvées pour le plus grand plaisir des gourmands qui profiteront des fruits dans les années à venir.

Concernant les eaux pluviales, la zone humide à l'intérieur du parc aux moutons, face au cimetière, reçoit une grande partie des écoulements de la route du stade, avant de franchir le passage sous la route et regagner plus loin le ruisseau. 2 fonctions sont assurées : ralentissement du débit de l'eau et rôle d'épuration et de filtre dans cette zone naturelle.



Jean-Yves DENIS
Maire de Crosmières

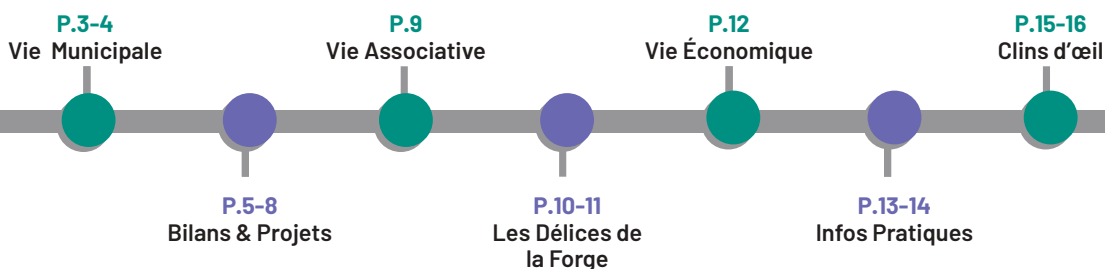
Avec l'obligation d'abandonner les énergies fossiles et la nécessité d'une nouvelle chaufferie pour l'école, la chaudière actuelle étant en fin de vie, la commune termine sa réflexion autour d'un réseau chaleur en biomasse pour l'école, la mairie et le foyer rural ; les chaudières seront alimentées avec des granulés bois. Ainsi, nous devrions améliorer notre bilan carbone.

Avec l'enquête publique sur les Energies Renouvelables, plusieurs habitants ont fait part de leur souhait de mieux répondre aux enjeux climatiques.

Chacun d'entre nous peut répondre aux enjeux climatiques et sociétaux qui en découlent.

Ensemble, agissons !

SOMMAIRE



**À l'occasion de la présentation des Vœux pour 2024,
le Maire et les Conseillers Municipaux ont le plaisir de vous inviter
à partager la galette des rois
le Vendredi 12 Janvier 2023
à partir de 18h30 à la Salle du Foyer rural.**

Venez Nombreux pour célébrer cette nouvelle année en toute convivialité !

VIE MUNICIPALE

Cette année, nous vous présentons le fonctionnement des 2 commissions municipales sous la houlette de notre adjoint, Cédric FORGEARD.

Commission Animation, Vie Locale, Jeunesse



Brigitte
AUBERT



Christophe
BODIN



Jean-Yves
DENIS



Cédric
FORGEARD



Laurence
GAUTIER



Pierre-Alexandre
GRUDE



Olivier
LARUE



Eric
SEMENSATIS



Les réunions se déroulent à la **fréquence d'une fois par an et en au gré de l'actualité, des besoins et des manifestations de la commune.**

Sujets traités, objectifs et actions ;

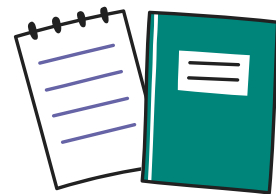
- **Favoriser et encourager l'animation du village** pour tous les crosmiérois,
- **Échanger avec les associations et leur apporter les moyens de faire vivre leurs activités** dans les meilleures conditions,
- **Être à l'écoute d'initiatives individuelles,**
- **Organisation des manifestations de la commune initiée par la municipalité** telles que ; cérémonies commémoratives du 8 mai et 11 novembre, pot d'accueil annuel pour les nouveaux arrivants, repas des seniors, concours de fleurissement, montage des illuminations de fin d'année, activités pour la jeunesse, réflexion sur les aménagements pour la jeunesse ; « local des jeunes », city-stade, jeux extérieurs, ... et en lien avec les associations ; la journée festive des CAISSES à SAVON qui a lieu depuis 2 années, et en 2020, la Fête des Lumières

Tout en s'astreignant à respecter le budget annuel fixé chaque fin d'année pour l'année suivante.

Pour 2024, le groupe est en réflexion sur la réfection du sol du city-stade, l'ajout de jeux au petit bois, le renouvellement d'illuminations...



VIE MUNICIPALE



Commission Vie scolaire

Elle compte 7 membres hétéroclites qui ont tous un point en commun ; avoir des enfants qui fréquentent ou ayant fréquenté l'école.

Ses réunions se déroulent à la **fréquence d'une fois par trimestre, avec des sessions plus intenses en fin et début d'année scolaire.**

Sans perdre de vue **son objectif premier qu'est le bien-être des enfants** et des équipes encadrantes, le rôle de cette commission est d'écouter et d'étudier les besoins, de suivre les demandes liées à la vie scolaire et périscolaire (Pass éducatif, garderie, cantine, ...)

Elle promeut l'école et soutient ses actions.

Elle entretient des relations étroites avec l'équipe pédagogique avec l'attention quasi quotidienne du secrétaire de mairie, afin que les enfants évoluent, au mieux de leur capacité, dans leur scolarité.

Les sujets traités sont parfois délicats et complexes, beaucoup d'avis divergents sont à prendre en compte et les moyens pas toujours à la hauteur des attentes de tous et, soumis à des contraintes externes.

La commission tente de répondre au mieux aux attentes de chacun, dans la mesure du possible. L'Association des Parents d'Élèves peut aussi compter sur son écoute.



Christophe
BODIN



Jean-Yves
DENIS



Cédric
FORGEARD



Laurence
GAUTIER



Lolita
HOUEMOND



Laure
PAPONNEAU



Thierry
RICOT



BILANS & PROJETS

La rénovation énergétique de l'école, du foyer rural et de la mairie



Un bref historique

Depuis plus d'un an, la chaufferie de notre école connaît des pannes régulières qui nécessitent une réflexion de fond. L'installation de chauffage dans son ensemble a besoin d'une révision complète. L'isolation des locaux doit être améliorée.

Pour le foyer rural, le chauffage par radiateurs électriques n'apporte pas une véritable satisfaction aux usagers. Les consommations électriques ne sont pas maîtrisées.

Dans la mairie, la chaudière gaz est régulièrement en panne et les réparations onéreuses.



Une mission de diagnostic est lancée

En lien avec l'ADEME et le département, la commune a mandaté un cabinet d'études pour établir un audit de l'existant et rédiger un cahier des charges des travaux à envisager.

Ce travail en cours doit déboucher sur une prise de décisions avant la fin de l'année pour des travaux, en 2024. Tout cela, pour assurer un fonctionnement normal, choisir un mode de chauffage respectueux de l'environnement (arrêt du fuel) et une gestion contrôlée des consommations.



Le montage financier

Avant le 15 décembre, les demandes de subventions devront être déposées.

Le projet technique envisagé

Un réseau chaleur pour les 3 bâtiments avec une chaudière bois granulés centrale, une révision des enveloppes externe et interne des murs, terrasse et toitures avec une isolation appropriée, l'opportunité ou non de panneaux photovoltaïques, un mode de gestion et de contrôle des températures de toutes les salles.

La cantine étant équipée d'une pompe à chaleur, ne fait pas partie de cette étude, tout en étant le cas échéant raccordable au réseau créé.

BILANS & PROJETS

Urbanisme

Lotissement communal - L'Arthénuère

La première tranche est en cours de réalisation avec 7 parcelles vendues à ce jour. La tranche de 4 locatifs n'est pas lancée faute de réponse à l'appel d'offres de Sarthe Habitat.

La commune réfléchit au lancement d'une seconde tranche d'habitat, locatif et accession à la propriété. Les démarches sont en cours.

Les travaux d'aménagement de l'entrée du lotissement sont terminés.



Village d'avenir



Les territoires français ont pu bénéficier progressivement de dispositifs techniques et financiers comme **Petites Villes de demain**, **Petites Cités de Caractère** et divers autres plans pour les villes et métropoles. La ruralité était oubliée. L'Association des Maires Ruraux a su faire entendre sa voix et le dispositif Villages d'Avenir est accessible pour nos communes rurales. Avec Bazouges-Cré sur Loir, la Chapelle d'Aligné et Crosnières, nous avons déposé un dossier commun de candidature auprès de la Préfecture. Nous espérons bien être retenus.

Dans nos communes, nous n'avons pas de ressources techniques pour conduire des projets d'envergure. Ce dispositif nous permettra d'obtenir l'accompagnement d'un cadre recruté par l'Etat, mis à la disposition des communes retenues pour déployer un réel accompagnement humain et technique dans la conduite de nos projets.

Nos zones humides

Suite à la construction du second terrain de foot, les services de l'Etat ont contraint la commune à effectuer diverses actions visant à restaurer la fonctionnalité du ruisseau de la Bourgeyère et de zones humides. Récemment, une parcelle cédée par M. et Mme SIGOGNE, à la Monnerie, va nous permettre de restaurer une zone humide. Les travaux seront entrepris en 2024.

Avec la construction d'une nouvelle station, nous travaillons également à la restauration de la zone humide voisine.

À l'issue de ces travaux, un sentier pédagogique sera envisagé, permettant d'expliquer le fonctionnement d'une station avec roseaux, l'activité du ruisseau reméandré, et l'utilité des zones humides.



La station d'épuration

Devant les difficultés régulières d'obtention de résultats positifs sur les rejets d'eaux usées en direction du ruisseau de la Bourgeyère et l'impossibilité d'avoir des réparations techniques susceptibles d'améliorer les performances de traitement des eaux usées, la commune est contrainte d'envisager la construction d'une nouvelle station d'épuration, à gauche de celle existante.

Un cabinet d'études travaille ce dossier depuis plusieurs mois, en lien avec les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau. Un premier chiffrage des coûts en cours devra être affiné et validé dès que les services de l'Etat auront donné leur avis.

BILANS & PROJETS

Jeunesse Local jeunes



Le club ados de Crosmières continue de battre son plein au stade de foot. Des jeunes sont toujours au rendez-vous les mercredis après-midi pour venir voir les animateurs, utiliser le city-stade, faire des jeux de société, écouter de la musique et terminer la rénovation de la cuisine du local... .

Le planning d'activités est bien rempli également durant les vacances scolaires : initiation au Quidditch, Crosmières « Express », des soirées ados sur le thème « un dîner presque parfait ! », des sorties au Parc Astérix, Puy du Fou, également, des tournois de jeux vidéo, la découverte de jeux de société !

Le choix est divers et varié pour répondre aux attentes des jeunes de la commune.

Une équipe d'animateurs est toujours présente pour accompagner le jeune. Elle se renouvelle en cette fin d'année 2023. Baptiste RIVEREAU, présent depuis plusieurs années au sein du local, vole vers de nouveaux horizons.



Ce dernier est remplacé par Baptiste MOREAU et vient compléter le binôme avec Sarah BOMPARD.

Le Club Ados de Crosmières est ouvert tous les mercredis de 13h30 à 17h00 et la 1re semaine des vacances scolaires (sauf à Noël). Pour pouvoir profiter de ce dispositif, l'adhésion à la Carte Atout Jeunes est demandée.

Plus d'informations auprès de l'équipe d'animation lors de sa présence sur le site, par téléphone au 02.43.45.68.55 et lors des portes ouvertes-dernière en date ce 24 novembre.



Projet Maison d'Assistants Maternelles - MAM

Un projet a été initié en fin d'année dernière pour pallier au non-renouvellement des assistantes maternelles. Notre commune n'est malheureusement pas épargnée par la difficulté pour faire garder les jeunes enfants. L'équipe municipale est consciente de ces difficultés et de l'impact que cela peut avoir sur les effectifs de son école.

Des élus travaillent sur le sujet au travers de divers échanges avec le Conseil d'Architecture de la Sarthe (CAUE), consultations d'architectes pour réhabiliter un bâtiment de la commune ou la construction d'une structure, visites des MAM des environs, rencontres avec le médecin de la PMI, des assistantes maternelles de la commune, étude des subventions possibles...

La volonté est de répondre au mieux au besoin des parents et futurs parents et ainsi trouver le projet le plus adapté à notre commune. Prochainement, une enquête verra le jour pour mieux cibler les besoins des jeunes parents.



Accueil de loisirs



Les enfants (3/12 ans) de notre commune fréquentent régulièrement l'Accueil de Loisirs, les mercredis, les petites vacances et durant l'été en juillet et fin août. La commune de Bazouges-Cré sur Loir met à disposition de l'association Familles Rurales la salle polyvalente pour accueillir les enfants du pays fléchois. Une convention régit les conditions d'utilisation, tout comme avec la Communauté de Communes du Pays Fléchois. Vous retrouvez les modalités d'inscriptions, programmes en mairie et sur les supports de communication habituels et : <https://www.famillesrurales.org/bazouges-sur-le-loir/19/accueil-de-loisirs>



BILANS & PROJETS

Animations

Journée festive - Caisses à Savon

Samedi 23 septembre 2023, s'est déroulée la deuxième édition de la course de Caisses à Savon. Vingt-quatre équipes se sont élancées dans la descente des Renardières.

Une manifestation bon enfant appréciée de tous ; petits et grands, participants, spectateurs, organisateurs et bénévoles ; qui s'est déroulée une nouvelle fois sous une météo clémente.

Le public était nombreux pour venir encourager des participants déjantés, loufoques et hyper motivés. Entre amis, ou en famille, le but, c'est bien évidemment de s'amuser.

C'est un événement qui fédère et qui anime la commune, avec une cinquantaine de bénévoles et le soutien de Festivités Cromiéroises, qui le font vivre dans la bonne humeur et que nous remercions.

Une manifestation qui devrait certainement voir une troisième édition en 2024. Avis aux amateurs...



Vie Associative

Associations, activités sur la commune

ACPG/CATM Association des anciens combattants

Georges GOUGET



Amicale des parents d'élèves (APE)

apecrosmieres@gmail.com

Ape Crosmières

Festivités Crosmiéroises

Lionel BELLENFANT

bellenfant.lionel@orange.fr

Festivités Crosmiéroises



Association théâtrale Crosmiéroise

Olivier LARUE

leslaruemok@orange.fr



Générations Mouvement (Aînés ruraux)

Olivier LEGENDRE

olivier.legendre0624@orange.fr

Société de boule de fort «La liberté»

Loïc HERVE

jlverve@orange.fr



Tennis Club Crosmiérois

Patrice COSNARD

Tennis Club Crosmiérois

06 04 45 52 60



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)

Chantal DOUILLET

chantaldouillet@wanadoo.fr

AMAP du Clos Vert

Union Sportive le Bailleul/Crosmières – football

Tony BERTRON

aurelie.tony72@yahoo.fr



Foyer rural

Eliane COLAS

02 43 45 83 67

eliane.colas@wanadoo.fr

Pilate

Eliane COLAS

02 43 45 83 67

Randonnée
pédestre

Jean-François
DEFORGE
et Joël LUSSON

02 44 54 57 46

06 32 32 49 41

Scrabble

Fabienne
VERMEULEN

06 86 62 37 48

Tennis
de table



Yannick BARS

06 32 24 89 69

Tricot

Marie-Thérèse
DELEAU

02 43 45 85 28

Yoga



Magali CHERDEL

02 43 94 60 22



L'Épicerie-Bistrot

LES DÉLICES DE LA FORGE

DOSSIER



OUVERTE depuis le 15/07/2023, l'épicerie bistrot du village vous accueille dans un espace convivial pourvu d'une magnifique terrasse donnant sur un très bel espace vert.



Composé de produits locaux mais pas que... l'épicerie permet aux habitants de Crosnières d'avoir un commerce de proximité sans avoir à se déplacer à l'extérieur.

La pérennité de ce nouveau commerce tient comme l'a dit M. le Préfet, lors de l'inauguration :

« Aux habitants et à l'utilisation qu'ils sauront en faire ! ».



Bref historique

La réflexion s'est engagée au sein du conseil municipal, lors de la fermeture du café-bar-restaurant.

La volonté étant de maintenir ou d'accroître notre tissu économique local, avec des produits locaux (producteurs agricoles, artisans) mais pas seulement, et cette envie de créer un lieu convivial facilitant les rencontres entre crosmiérois.

Le choix du site a évolué au fil du temps pour se diriger vers l'ancienne forge de M. et Mme PERIGOIS :

- lieu à rénover pour le rendre accessible à tous et utiliser les espaces verts attachés,
- stationnements à proximité (église et parkings) avec le réaménagement du passage piétonnier au-devant des feux tricolores.

Une gestion collective de ce commerce de proximité

Avec la recherche de producteurs locaux que nous connaissons, pour proposer des produits frais, de saison, de proximité, provenant de l'agriculture conventionnelle et biologique.

Avec la création d'une SCIC Coopérative, ouverte à tous, avec un capital variable (souscription à tout moment), une assemblée générale et un comité stratégique (organe de gestion) et le recrutement de salariés pour assurer le fonctionnement quotidien des lieux.



Avec l'objectif

De proposer une gamme de produits à des prix comparables avec ceux pratiqués dans les grandes surfaces. L'idée est de vendre au meilleur prix à la fois pour des producteurs qui doivent vivre de leur métier et pour les consommateurs en recherche de prix correspondant à leur pouvoir d'achat.

De proposer une gamme de produits dans le bourg même, sans avoir à se déplacer vers l'extérieur, économisant frais de carburant, temps passé sur les routes.

De proposer un service personnalisé dans un lieu convivial où il fait bon se retrouver.

Investissement :

Achat des locaux	92 000 €
Ingénierie	71 000 €
Travaux	382 000 €
Équipements	41 000 €

Total 586 000 €

Financement :

Etat	83 000 €
Europe	40 000 €
Région	89 000 €
Département	54 000 €
CCPF	40 000 €
Autofinancement	197 000 €

Total 586 000 €

Retrouvez l'actualité des
**DÉLICES
DE LA FORGE**

sur les réseaux sociaux,
Facebook, Instagram,
... et en affiche dans
les lieux publics de la
commune.



VIE ÉCONOMIQUE

Boulangerie - Pâtisserie

16 rue Nationale

Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h, mercredi de 7h à 13h, dimanche de 7h30 à 13h.

Fermée le jeudi

Ophélie et Damien LEGEAY

| 02 43 45 83 62



Coiffure - Nuance coiffure

14 rue Nationale

Ouvert le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le samedi à partir de 8h30

Fermé le mercredi

Sur rendez-vous le midi

Fabienne COQUELIN | 02 43 94 88 85

Garage - Allo Meka Service

19 bis rue Nationale

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h30

Fermé le lundi



Khalid ASFAR | 06 67 01 92 18

Institut de beauté - Au temple de Laure

4 rue de la Promenade

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

Lundi, jeudi, vendredi : 14h à 19h

Mardi : 14h à 16h

Fermé le mercredi

Laure PAPONNEAU | 02 44 33 50 05

Hôtel et spa -

HARAS DE LA POTARDIERE

Hôtellerie, locations de salles de séminaire et de mariage

| 02 43 45 83 47

~~contact@potardiere.com~~

www.potardiere.com fr

haras-de-la-potardiere@wanadoo.fr

Décoration d'intérieur -

AC Décoration

Conseil, décoration, ambiance
acdeco-ambiance.outlook.fr

Andréa CLÉMENT | 06 38 65 23 32



Boulangerie-pâtisserie

Depuis le 27 février 2023, Ophélie et Damien ont repris la boulangerie.

Aidés par une pâtissière et un apprenti, ils fabriquent pains et pâtisseries, leurs produits sont entièrement faits "MAISON".

Occasionnellement, afin de dépanner un collègue boulanger des alentours, Damien fabrique et approvisionne les distributeurs de pains, tel que celui de LOUAILLES.

Leur futur projet pour 2024 est de repeindre la devanture du magasin au printemps.



Vente de jus de pommes

Vente de pommes et de jus de pommes

EARL des ORMEAUX | 02 43 45 16 14

SCEA Les Vergers de la Morinière

Éric, Pascal, Benoît et Robin PÉAN

| 02 43 45 06 12

Photographe - Cd-Mar Photo

Christophe DESMARRES

| 06 22 34 82 07



Vitrophanie - MPM CONCEPT

Pose de films adhésifs et films solaires pour autos et bâtiments

Olivier BOSSARD | 06 22 80 15 28

Le Dolce Vita

Pizzas à emporter

Parking rue Angevine

Le dimanche à partir de 18h

| 06 77 07 69 37



Vente de produits laitiers et de viande bovine - Vachemembon

L'Étournière

Miguel BRUNEAU | 06 24 73 56 04

Vente de plants de fraisiers

La Gilberdière

Florence et Jean-Marc GODEFROY-BOURNEUF | 02 43 45 83 63

Vente de viande bovine - GAEC de l'Argance

La Pochetière

Pierre DESMARRES | 06 04 45 02 77

Maraîchers bio

Le Clos Vert

Sylvie et Alain PENLOUP | 02 43 94 65 51

Architecte



François BENOIST | ~~07 76 88 43 43~~
06 70 08 03 33

Bijoux, accessoires, couture - 3 P'tites canailles

Aurélien DOITEAU

| 06 50 49 89 02



Démo stampin'up, scrapbooking - Nath et ses p'tits papiers

Nathalie LÉBOUCHER

| 06 85 26 27 90

Gravure sur verre

Christine SAVARD | 02 43 94 86 78

Homme toutes mains

Thierry BRAULT | 02 43 45 90 57

Maçonnerie

Lionel BELLENFANT | 06 75 19 81 35

Plâtrier, plaquiste

Wilfried TESSIER | 02 43 45 70 99

Centre de recherches - TRIVIUM PACKAGING

La Ratière | 02 43 45 51 00

PROFESSIONNELS DE LA SANTE

Cabinet d'infirmiers

14 rue Nationale

Laëtitia et Thomas DEJONGHE

02 43 94 16 34 | 06 26 92 15 65

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Rue du Taffary

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h,

le samedi de 9h à 11h30

crosmieres.mairie@orange.fr | 02 43 45 83 49



Service technique

- Jean-Pierre GAUTEUR (arrivé en septembre 2023)

Service scolaire

- Christine AUMOND
- Isabelle BARS • Laure BRUNEAU
- Jennifer GONCALVES • Stéphanie MAHE
- Christelle MONTROYA

Service administratif

- Patricia BANNIER
- Bastien DESIRE (arrivé en novembre 2023)
- Pierre JAROUSSEAU

École primaire des Tilleuls

Rue de l'École

02 43 45 21 09

Accueil périscolaire

Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h20 et le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h10 à 18h30
Permanence à l'école le vendredi après-midi de 16h10 à 18h30

periscolairefr@gmail.com

Directrice : Isabelle BARS

06 45 35 42 06

Accueil de loisirs Bazouges-Cré-sur-Loir / La Chapelle-d'Aligné / Crosmières (3/12 ans)

Tous les mercredis après-midi, tous les jours pendant les vacances scolaires

Directrice : Marie-Jeanne LAIR

06 18 14 86 07

Local jeunes (11/17 ans)

Salle Béchelot - Stade municipal CROSMIÈRES

Le mercredi de 13h30 à 17h30

Communauté de Communes du Pays Fléchois Service enfance, jeunesse, loisirs

02 43 45 68 55

RAM (Relais des assistantes maternelles et aide pour l'accueil des jeunes enfants)

Local - Rue Angevine - CROSMIÈRES

Pôle petite enfance - Rue du Renard - La Flèche
polepetiteenfance@cc-paysflechois.fr

02 43 48 03 40

ALEOP Ligne 203 (Transport inter urbain)

Informations auprès de Conseil régional des Pays de la Loire

www.aleop.paysdelaloire.fr/sarthe

CLIC du Pays Fléchois

(Centre local d'information et de coordination)

21 bis rue de la Tour d'Auvergne - La Flèche

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h

Guichet unique et gratuit à disposition des personnes en perte d'autonomie, de leur entourage et des professionnels
clic.paysflechois@sarthe.fr

02 43 45 59 34

+ ASSISTANTES MATERNELLES

CHARLOT Corinne : 02 43 45 37 72

CHENEBEAU Maria-Lina : 02 43 48 09 15

LAURENT Patricia : 02 43 94 90 35

LEBOUC Béatrice : 02 43 45 25 88

ou 06 04 45 04 04

MONCEAUX Véronique : 06 03 48 34 15

PRUD'HOMME Elodie : 06 28 67 30 44

+ ACCUEILLANTE FAMILIALE AGRÉE

Géraldine DEROUARD : 06 47 40 92 89

geraldinederouard@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

+ ETAT CIVIL septembre 2022-septembre 2023

Naissances

PROUST CHEVET Milo
TOUCHET Octavia
BEHIERS Swan
EGOUY Janibelle
TOUCHARD Cataleya
METTRA Léonie
GUIMARAES NETO Isaak
DELOUCHE Syane



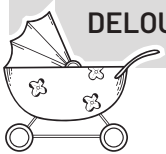
Décès

BARDET Tony
ALLIER Jean-Claude
EUDO Mathurin
GIRARD Bertrand
HAREAU Jacky
LANGEVIN Marie
DE BLANES Philippe



Mariages

BENOIST Noëlle et NEVEU Arthur
GUERVENOU Natacha et REMILI Allaoua
BOULAY Lauren et CORMIER Florian
SINEAU Morgane et DOITEAU Olivier
BENOIST Emeline et PILLOY Baptiste



Concours des maisons fleuries Félicitations aux récompensés !

- 1 POMMIER Alain
- 2 JOREAU Marlène et Christophe
- 3 ROMANIER Lydia et Jean-Pierre
- 4 HUET Anne et Philippe
- 5 BIDAULT Jacqueline et Gérard
- 6 DEFORGE Thérèse et Jean-François
- 7 DUFIL Annick
- 8 MONCEAUX Véronique et Philippe
- 9 HERVE Josette et Loïc
- 10 BODIN Michel
- 11 LOISEAU Céline et Didier
- 12 CORBEAU Laure et André
- 13 ESSE Jean-Marie
- 14 LAMY Christine et Joël
- 15 AUGUSTE Bernard



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Afin d'effectuer des travaux dans sa propriété, il est recommandé de prendre contact avec la mairie pour préciser les besoins, définir les contraintes et étudier la faisabilité. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (de construire, de démolir, ou d'aménager) ou une déclaration préalable.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Nouveaux (réfection de toiture) : DP
Anciens, pentes :
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles du toit autre aménagement en espace d'habitation :
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du toit
• > 5 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLIS, VILLES :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

PISCINE
• < 10 m², sans couverture totale, moins de 3 m de profondeur : aucune formalité
• < 100 m² : aucune formalité
• > 100 m² avec couverture < 1,80 m de hauteur : DP
• > 100 m² et/ou de plus de 1,80 m de hauteur : PC

PORTEL : DP

CARAVANES BOIS OU BÉTON
• < 10 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE : DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 3 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélévation et/ou avec fondations profondes < 5 m² : aucune formalité
• Surélévation et/ou avec fondations profondes > 5 m² : DP
• Surélévation et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : sans avoir l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² à l'arrière de la maison, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m².
Remarque : il existe des cas particuliers de recours à l'architecte en loupes obligatoires.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Retrouvez régulièrement toutes les actualités de la commune en affichage mairie, sur **PANNEAU POCKET** et sur la page Facebook : **Commune de Crosnières**

 **Panneau Pocket**
Crosnières



Commune de Crosnières **1k** followers !



réglementaires de sécurité pour participer, collecter des fonds, des dons, trouver des sponsors (+ 500 démarches), s'équiper du matériel pour bivouaquer, réparer, ...

Jérémy a commencé par s'auto financer pour l'acquisition du véhicule qu'il s'est procuré auprès d'un particulier qui avait une 4L déjà partiellement équipée. Il faut savoir que pour participer, le véhicule doit répondre à des normes de sécurité très strictes qui nécessitent de nombreuses interventions ; zéro corrosion, installations de crochets de remorquage,

de plaques de protections pour le moteur et le réservoir d'essence, d'une grille de protection devant le radiateur, d'un silencieux d'échappement... avec son collègue de raid, Jérémy a bricolé au maximum de leurs compétences et ont aussi dû faire appel à un professionnel pour des interventions plus techniques.

Le 4L Trophy est un raid automobile solidaire destiné aux jeunes étudiants de moins de 28 ans et couru exclusivement en Renault 4 chaque année au mois de février.

Ce sont environ 2 500 étudiants, + 1 200 véhicules qui se lancent dans ce rallye d'orientation, sur environ 6 500 km, qui partent de Biarritz, traversent l'Espagne et le Maroc -boussole en main- en passant par Tanger, l'Atlas, Ouarzazate, Marrakech...

Cet événement est un acte de solidarité, puisque, partenaire de l'association « Enfants du Désert » dont la vocation est de faciliter l'accès au matériel scolaire et à l'éducation pour les jeunes marocains et de la Croix Rouge. Les participants distribuent des fournitures scolaires et affaires de sport tout au long de leur périple.

Pour l'édition 2024, le raid se déroulera du 15 au 25 février et devrait compter sur la présence d'un jeune crosmiérois en la personne de Jérémy Loiseau, étudiant de 19 ans.

Il s'est engagé dans cette aventure sportive et éco-citoyenne, avec un camarade de son école l'ESA (École Supérieure de l'Agriculture).

La préparation leur a demandé environ une année. Elle passe par des démarches administratives (pré-inscription, passeport, inscription, création d'une association humanitaire L'ESAventures...) l'acquisition d'un véhicule, sa mise aux normes



La 4L va être bien chargée puisqu'en plus des effets personnels et équipements pour leur propre logistique, ils auront embarqué tous les dons collectés ces derniers mois grâce à la générosité de particuliers, à des opérations de ventes de brioches -par exemple- et aux sponsors. Il a recueilli un bon nombre de matériels scolaires, de petits équipements sportifs (cerceaux, jeux de maillots de sport, ...) nourriture, matériel médical, jouets... qu'il a hâte de distribuer à la jeune population qu'il va rencontrer pendant cette semaine de périple. En plus du défi sportif, cette perspective humanitaire et solidaire est sa grande motivation.

Parmi ses sponsors, il a pu compter sur le soutien de sponsors locaux sur Durtal, Vilaines sous Malicorne, Crosnières et depuis d'autres régions via des connaissances.

Il envisage de prendre la route vers le 12 février pour rejoindre Biarritz. Là-bas, le 15 février, ils devront passer un contrôle technique et logistique final, distribuer des denrées alimentaire avant d'entamer la traversée de l'Espagne rejoindre Gibraltar et s'élancer sur les routes marocaines.



Il nous confie que plus les semaines avancent, plus il a hâte de partir avec un peu de stress et tellement d'envie de voir son projet se réaliser. Il espère à son retour pouvoir partager son expérience et encourager d'autres personnes dans ce genre d'entreprise.

Pour partager son aventure, il alimentera régulièrement les réseaux sociaux, page Facebook et compte Instagram « L'esa Ventures » (jeu de mots avec le nom de son école).

Si vous souhaitez l'aider dans la réalisation de son projet, il a ouvert une cagnotte L'ESAventures-Leetchi.com



Cagnotte : L'ESAventures - Leetchi.com

CLINS D'ŒIL



Loïs BODIN, 25 ans, est un jeune crosmiérois, dont la famille est implantée sur le village depuis plusieurs générations.



Il s'est lancé le défi de réaliser un tour d'Europe à vélo, afin de faire connaître l'épilepsie, maladie dont il est atteint depuis 5 années, de soutenir les personnes touchées et leur entourage, et de récolter des fonds pour l'association Épilepsie France.

Il a aussi à cœur de faire passer un message ; **les frontières ne sont pas des barrières mais plutôt des ponts entre les cultures européennes.** Preuves en sont, les belles rencontres humaines qu'il a pu faire jusqu'à présent.

Son projet est entièrement financé sur ses propres fonds. Avant son départ, il a bénéficié du soutien de sponsors pour l'aider dans sa logistique. 5 mois de préparation plus ou moins intenses ont été nécessaires pour préparer ce périple.

Il est parti le 11 avril dernier de ST NAZAIRE avec l'ambition de parcourir + de 16 000 km, traverser 21 pays à vélo sur une période de 13 mois.



Il est, de temps à autre, rejoint par des proches, amis et familles qui l'accompagnent sur les routes pendant quelques jours ou semaines.

Au gré de son parcours, il est hébergé chez l'habitant, en couchsurfing, en auberge de jeunesse où trouve refuge sous sa tente pour profiter de nuits à la belle étoile quand les conditions lui permettent. Son itinéraire prévu est parfois modifié selon les intempéries, conditions de circulation, et sites qui valent le détour.

Au 10 décembre, après 250 jours de voyage, il a déjà parcouru 9 000 km et traversé 15 pays. Il arrive en Croatie après plusieurs jours en Bosnie-Herzégovine, où il a pu entre autres, visiter la capitale Sarajevo et plusieurs parcs nationaux. Son but est de rejoindre Venise le 22 décembre pour y prendre un bus et revenir passer quelques jours en famille avant de s'attaquer aux pays du pourtour méditerranéen ; Italie, Tunisie, Algérie, Maroc, Gibraltar, Espagne.

Il alimente régulièrement les réseaux Instagram, Facebook – page **PURPLE TOUR** avec des photos et des informations au sujet de l'épilepsie pour nous faire partager son avancée et ses rencontres.

Il collabore et participe à la campagne de communication menée par Épilepsie-France diffusant des informations sur la maladie, prodiguant des conseils...

Vous pouvez participer à sa collecte de fonds en déposant votre don sur :

<https://www.helloasso.com/associations/epilepsie-france/collectes/lois-purple-tour>



Anecdote

Je suis au Monténégro, je gravis un col de 11 km, il fait +1°C et il neige. Je cherche un restaurant pour manger et me réchauffer. Dans un lacet, je tombe sur une taverne avec une voiture garée devant. Je toque et un sexagénaire m'ouvre. Il me dit que c'est fermé mais me laisse quand même entrer en prenant pitié de moi. Là je lui demande un café turc qu'il me prépare sur sa cuisinière à bois juste derrière moi. D'ailleurs, la cuisinière qui fait aussi chauffer une marmite me réchauffe vraiment.

Il me sert mon café et me propose aussi une assiette de fromage et de charcuterie locale, ainsi qu'un coca (je décline l'eau-de-vie).

Je vais ensuite pour partir m'en aller et il me retient et me prépare un sandwich avec le reste de fromage et de charcuterie ! C'était comme au tournoi du foot de Crosnières à la pause du midi !

Je mange et repars. Il n'accepte pas mes 10€ et me demande seulement 2€ pour le coca et le café.

Merci Mirko